DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COGEFI HIGH QUALITY BOND - Part P

Initiateur : COGEFI GESTION
ISIN : FR0013421443

www.cogefi.fr.
Adresse : 11, rue Auber, 75009 Paris
Appelez le +33 (0)1 40 06 02 22 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Cogefi Gestion en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Cogefi Gestion est agréée en France sous le numéro GP 97090 et réglementée par L'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés : 16/04/2026

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (Ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Durée : Le FCP a été créé le 2 juillet 2019 pour une durée de 99 ans.

Objectifs : Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance nette supérieure à l'€STR capitalisé +0.6% pour la part P, sur une durée de placement recommandée de 2 ans.

Le Fonds n'est pas indiciel ; l'€STR Capitalisé +0.6% pour la part P ne constitue qu'un indicateur de comparaison à postériori de la performance. L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisées sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le Fonds sera en permanence exposé aux produits de taux à hauteur de 50% à 110% de son actif net, directement par l'investissement en titres de créances, obligations de toutes natures (Etats et entreprises privées) et produits monétaires, ou indirectement par le biais d'investissement en OPC, en titres intégrant des dérivés simples et en instruments dérivés.

La stratégie de gestion utilise le principe de diversification de taux. Ainsi, la réalisation de l'objectif de gestion passe par une sélection rigoureuse des produits qui est effectuée en fonction du supplément de rendement qu'elles offrent par rapport à l'€STR, selon l'analyse de la société de gestion. Les emprunts sont retenus selon plusieurs critères : l'analyse du risque, la liquidité du marché, le suivi des signatures et leur rating. Cette allocation d'actifs se positionne également sur des produits mixtes en termes de couple rendement-risque comme des titres intégrant des dérivés simples. Le Fonds sera exposé de 50% à 110% de l'actif net sur les pays de la zone euro et de 0% à 30% sur les pays de l'OCDE ou pays émergents.

Le Fonds ne sera pas exposé au risque action.

Pour les obligations, il n'y a pas de règle de répartition stricte entre dette publique et dette privée. La latitude est laissée au gérant, en fonction de ses anticipations.

Notation Standard and Poor 's, Moody's ou Fitch,ou jugée équivalente par la société de gestion	Fourchette d'exposition correspondante
Minimum BBB- (Investment grade)	De 90% à 110% de l'actif net
De BB+ à D (High yield) et Non noté (Non rated)	De 0% à 10% de l'actif net

Concernant la notation des titres, les limites d'exposition seront les suivantes :

La société de gestion utilise les notations émetteurs diffusées par les agences Moody's, S&P et Fitch Rating. Elle recourt à la méthode dit Bâloise (2ème meilleur rating). En cas de dégradation de la notation qui entrainerait son passage en catégorie spéculative, la société de gestion dispose de 45 jours pour céder l'obligation en portefeuille. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs.

La fourchette de sensibilité du Fonds aux produits de taux sera comprise entre -1 et 8. Toutefois, la duration moyenne des investissements sur de la dette privée sera généralement située autour de 4/5.
Le Fonds n'investira pas en obligations convertibles.

L'univers d'investissement inclut les différentes catégories de dettes subordonnées qui présentent un profil de risque spécifique, différent de celui des obligations classiques.

Le Fonds peut également avoir recours aux produits dérivés (futures, options et contrat de change à terme) négociés sur des marchés règlementés ou organisés, français et étrangers (limité à la zone OCDE), afin de couvrir les risques taux et l'exposition aux devises et/ou s'exposer davantage au marché de Taux, dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du Fonds.

Le Fonds n'aura pas recours au Total Return Swaps (TRS) ni aux CoCos (Contigent Convertible Bonds).

Le Fonds pourra intervenir sur des marchés réglementés ou organisés (OCDE), afin d'investir dans des titres intégrant des dérivés simples, dans un but de couverture et/ou d'exposition, dans la limite de 100% de l'actif net (dont 80% maximum de l'actif net en obligations callable/puttable).

Pour gérer la trésorerie, le FCP peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM monétaires, au sens du Règlement MMF, de droit français et/ou européen, gérés par Cogefi Gestion ou d'autres entités de gestion, y compris les sociétés liées.

Le risque de change restera accessoire (maximum 10% de l'actif net y compris sur les devises des pays émergents).

Les sommes distribuables sont intégralement réinvesties.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 11 heures auprès de notre dépositaire, Société Générale S.A. et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de bourse de Paris (J). L'attention des porteurs est attirée sur le fait que leur commercialisateur peut appliquer une heure limite antérieure à celle mentionnée ci-dessus.

Les porteurs peuvent obtenir toute information concernant le Fonds auprès de la société de gestion.

Investisseur de détail visé : Tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes physiques. Ce Fonds ne peut être souscrit par des US Persons ou assimilés.

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Dépositaire : Société Générale S.A.

De plus amples informations sur l'OPCVM : une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM, rédigés en français, visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE, sont disponibles en français et peuvent être obtenus sur simple demande auprès de : COGEFI GESTION - 11, rue Auber – 75009 Paris - 01.40.06.02.22 - E-mail : contact@cogefi.fr.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque (ISR) :

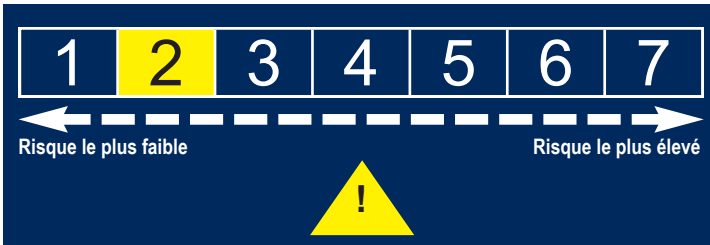

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé le FCP dans la classe de risque 2 sur 7 qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de COGEFI à vous payer en soit affectée.

Le Fonds se trouve dans la catégorie de risque/rendement indiquée ci-dessus en raison de sa gestion diversifiée ayant pour objectif la recherche permanente du meilleur équilibre rendement/risque associé entre les marchés d'actions de la zone euro, les marchés obligataires et les marchés monétaires. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.
Risque de Contrepartie : Incapacité d'une contrepartie à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.
Risque de Liquidité : Impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions.
Risque de Crédit : Dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 2 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 2 ans**
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 240 €	9 380 €
	Rendement annuel moyen	-7,60%	-3,20%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 240 €	9 380 €
	Rendement annuel moyen	-7,60%	-3,20%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 200 €	10 180 €
	Rendement annuel moyen	2,00%	0,90%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	10 760 €	11 050 €
	Rendement annuel moyen	7,60%	5,10%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2020 et octobre 2022
Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre juillet 2016 et juillet 2018.
Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'indice de référence entre octobre 2022 et octobre 2024.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé:
- 10 000 EUR sont investis
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coûts totaux	93 €	190 €
Incidence des coûts annuels (*)	0,93%	0,93% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,83% avant déduction des coûts et de 0,90% après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an.	
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	0 €
Coûts de sortie	0,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	0 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,69% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	69 €
Coûts de transaction	0,24% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE : 2 ANS

Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 2 ans. La durée de détention recommandée a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat après cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie. Vous pouvez par ailleurs procéder à tout moment au rachat de votre investissement, votre FCP ne prélevant aucune commission de rachat.
La société de gestion peut mettre en oeuvre un mécanisme de plafonnement des rachats appelé « gates » afin d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles excèdent un niveau fixe et déterminé par la société de gestion. Ce dispositif à caractère exceptionnel ne sera déclenché qu'en cas de survenance concomitante d'une situation de forte dégradation de la liquidité des marchés, ainsi que de rachats importants au passif du FCP.
Un mécanisme de Swing Pricing peut être mis en oeuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, vous pouvez consulter votre conseiller ou contacter COGEFI GESTION :
- Soit par voie postale : COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris.
- Soit directement via le site internet à l'adresse suivante : www.cogefi.fr ou contact@cogefi.fr.

Autres informations pertinentes

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée ne vous convenait pas, vous pouvez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Cedex 02.
Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée à toute personne qui en fait la demande à COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - +33 1 40 06 02 22.

Les informations sur les performances passées sont disponibles sur le site internet www.cogefi.fr.
OPCVM classé en tant que produit soumis à l'Article 8 du Règlement SFDR. Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site https://www.cogefi.fr/fr/p/35/informations-reglementaires.

Une copie du prospectus de l'OPCVM, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de COGEFI GESTION - 11, rue Auber - 75009 Paris - www.cogefi.fr.